

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quatorze, le 11 décembre à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Nedde

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 03 décembre 2014

Présents : CHADELAUD Michel, BAUDEMONT Dominique (pouvoir de GERY Claude), BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHABANAT Christine, CHAUVERGUE Laurence (pouvoir de CAMBOU Stéphane), DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre (pouvoir de SIMON Isabel), GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique (pouvoir de SERRU Marie Claire), LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel (pouvoir de SUDRON Frédéric), PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, RAYNAUD Delphine, SIMON Philippe, TERRIER Gilles, VERGNE Didier.

Excusés : CAMBOU Stéphane, GARDELLE Bruno, SIMON Isabel, SUDRON Frédéric, SERRU Marie Claire.

Présents 26/ Votants 31

Déchetterie : agrandissement

La Communauté de Communes des Portes de Vassivière possède une déchetterie au lieu dit « Ribières de Bussy ». Avec les nouvelles filières de recyclage, il est nécessaire de compléter les équipements actuels par :

- la construction d'un nouveau quai destiné à recevoir une benne pour la collecte des gravats
- l'aménagement d'une plate forme bétonnée pour recevoir une benne de collecte du réemploi
- l'agrandissement de la plate forme de collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEE)

Par une délibération du 12 décembre 2013, le Conseil Communautaire a confié la réalisation d'un avant projet dans le cadre de l'extension de la déchetterie à la société INFRALIM pour un montant de 2450€ HT.

Le Conseil Communautaire du 10 juillet 2014 a décidé de confier au cabinet INFRALIM l'étude du projet définitif ainsi qu'au chiffrage global de l'agrandissement et de la mise aux normes.

Le montant de l'opération est détaillé comme ce qui suit (en € ht):

- Travaux : 69 750€

Travaux préliminaires : 5 200€
Travaux terrassement : 16 080€
Travaux assainissement : 1200€
Mur de soutènement : 12 150€
Bas de quai : 8 420€
Dalle haute de quais : 15 750€
Divers (barrière sécurisée, garde corps..) : 10 950€

- Etude géotechnique : 2 000€
- Maîtrise d'œuvre : 5 500€
- Frais divers et imprévus : 5 000€

TOTAL HT : 82 250€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :-

- **de valider le chiffrage de l'opération selon les montants mentionnés ci-dessus.**
- **de confier au cabinet INFRALIM la rédaction de toutes les pièces nécessaires à l'établissement du dossier de consultation des entreprises.**
- **D'autoriser le Président à lancer la consultation des entreprises conformément aux codes des marchés publics.**

Pour copie conforme :
Le 12 décembre 2014
Le Président